

## Étude sur la tension dans le parc locatif social en 2022

### Fiche n° 8

#### Zoom sur les refus d'une offre de logement

5257H23HV

#### Données clés en Pays de la Loire

##### Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

→ près de **10 000 demandes en cours** ont déjà fait l'objet d'au moins un refus, soit **8 % des demandes**

Huitième fiche d'une série de publications consacrées à l'analyse, dans ses différentes composantes, de la tension dans le parc locatif social, ce document expose les principales caractéristiques des demandes en cours donnant lieu à un refus :

- Composition familiale
- Ressources
- Age
- Ancienneté de la demande
- Motifs des refus

### Le profil des ménages ayant refusé un logement

#### Une plus grande part de jeunes avec des ressources intermédiaires

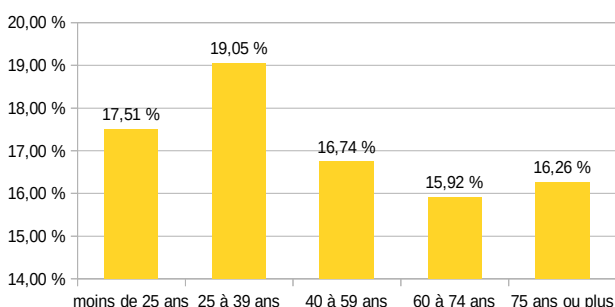
Le profil des ménages ayant déjà refusé une proposition est plutôt jeune. Parmi les personnes qui ont une demande de logement social en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2023, **19 % des 25-39 ans** ont déjà refusé une proposition contre 16,26 % pour les 75 ans et plus.

Ce sont également des personnes avec des revenus relativement élevés. Ainsi, 95 % des ménages, dont le revenu annuel est compris **entre 12 000 et 16 000€** qui ont une demande en cours, ont déjà refusé une proposition. Ces ménages sont **en capacité de plus facilement refuser un logement en raison de leur situation moins précaire** que des ménages dit « fragiles », c'est-à-dire des ménages vivant sous le seuil de pauvreté (RUC annuelles s'élevant à moins de 12 000 €).

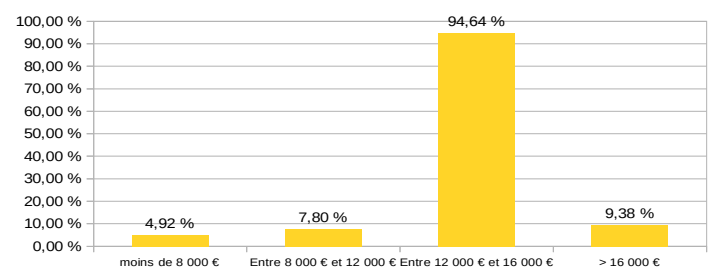
#### Focus sur les demandes en cours

Cette analyse porte **essentiellement sur les demandes en cours** c'est-à-dire les ménages qui souhaitent un logement, excluant donc les ménages qui ont été logés.

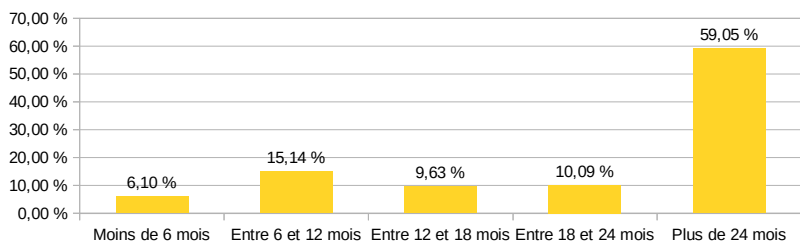
Part des refus selon l'âge



Part des refus selon les ressources par unité de consommation (RUC)



### Part des refus selon l'ancienneté de la demande



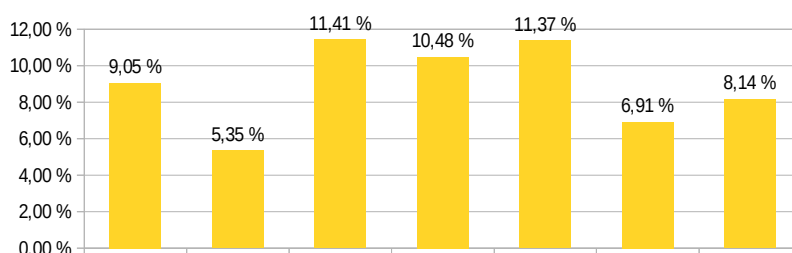
Les demandes les plus anciennes sont les plus nombreuses

La plus grande proportion de profils ayant refusé un logement sont les ménages ayant déposé une demande, il y a au minimum 24 mois. À l'inverse, les ménages ayant déposé une demande, il y a au moins 6 mois ne représente que 6 %. Effectivement, lorsqu'un ménage multiplie les refus, il allonge sa durée d'attente pour obtenir un logement.

### Les couples et les familles refusent plus souvent un logement

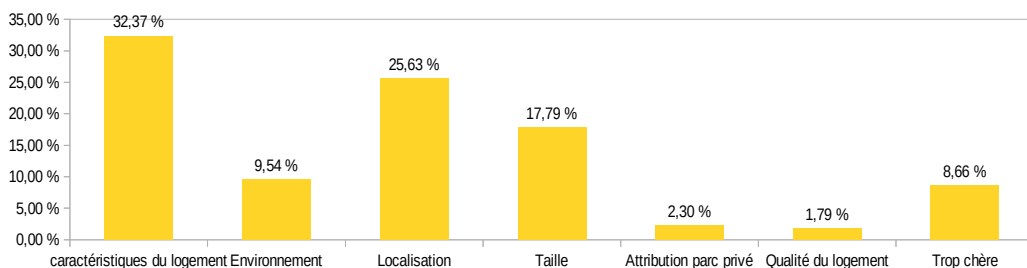
Les ménages de plus d'une personne refusent plus souvent des propositions de logements. 11,37 % des familles, qui ont une demande de logement social en cours, ont déjà refusé un logement. C'est 11,41 % des colocations familiales et 10,48 % des couples. Les personnes seules et les colocations autres que familiales refusent plus rarement une proposition ce qui témoigne probablement de situations plus urgentes pour ces ménages.

### Part des refus selon la composition familiale



## Les motifs de refus pour les demandes en cours

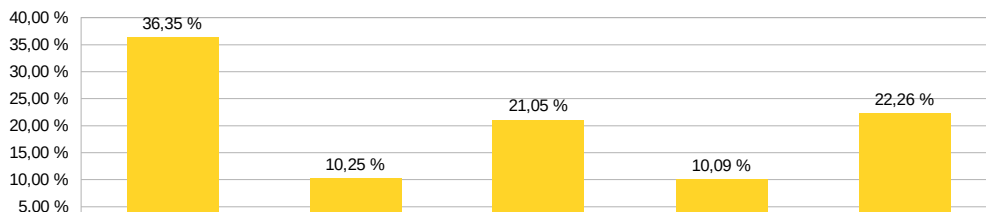
### Taux de refus par motif de la demande externe



### Les caractéristiques et la localisation du logement en tête des motifs de refus

Que ce soit pour la demande externe ou interne, l'inadaptation des caractéristiques du logement (y compris la taille) et/ou celle de sa localisation constituent les causes les plus fréquentes de refus, suivies de l'environnement du logement (bruit, espaces verts, tranquillité...).

### Taux de refus par motif de la demande interne



Le coût des loyers et des charges constitue un autre motif important de refus.

### A retenir

- Des refus portés essentiellement par des personnes plus jeunes que dans l'étude précédente avec des ressources intermédiaires pour le parc social
- Une majorité de ménages d'au minimum 2 personnes et une multiplication des refus amenant à un allongement de la demande
- L'inadaptation des caractéristiques du logement et la localisation sont les principaux motifs de refus d'un logement

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Service Intermodalité, Aménagement, Logement

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES cedex22  
Tél : 02 72 74 73 00

Directrice de publication : Anne Beauval

ISSN : 2115-9998

